

GUIDE D'UTILISATION **ANCRAGE À AILETTE SAFLOK^{MD}**

Ce guide satisfait aux exigences du fabricant en vertu de la norme ANSI Z359.1 et doit être utilisé dans le cadre d'un programme de formation de l'employé, conformément à la réglementation OSHA.

AVERTISSEMENT : Ce produit est une partie d'un système personnel antichute, de retenue, de sauvetage, à siège porteur, ou d'un positionneur de travail. L'utilisateur doit suivre les instructions du fabricant pour chaque composant de ce système. Ces instructions devront être fournies à l'utilisateur par le fabricant de l'équipement. L'utilisateur doit lire et comprendre ces instructions avant d'utiliser cet équipement. L'utilisation et l'entretien adéquats de cet équipement doivent être conformes aux instructions émises par le fabricant. La modification ou l'utilisation abusive de cet équipement, ou l'inobservation des directives peuvent entraîner de graves blessures ou la mort.

IMPORTANT : Pour toutes questions concernant l'utilisation, l'entretien ou l'aptitude de cet équipement à un emploi particulier, veuillez contacter DBI/SALA.

IMPORTANT : Consignez les informations d'identification du produit (sur l'étiquette d'identification) dans le journal de vérification et d'entretien de la section 9.0 de ce guide.

DESCRIPTION

L'Ancre à ailette Saflok^{MD} (Figure 1) est un point d'ancrage réutilisable, destiné aux applications horizontales, verticales ou en suspension. L'Ancre à ailette est étudié pour un arrimage dans le béton préfabriqué, le béton préfabriqué avec centre creux ou une saillie en acier. Après avoir été insérée dans un trou d'ancrage de 19,05 mm (3/4 po), l'ailette se déploie pour arrimer l'Ancre à ailette. Pour retirer l'ancrage du trou, il suffit de comprimer le bouchon contre l'anneau pivotant, ce qui entraîne le serrage du ressort et le repli de l'ailette.

Figure 1 – Ancre à ailette Saflok^{MD}

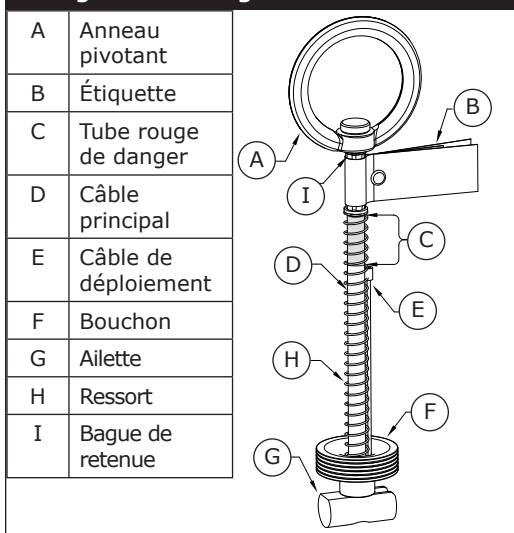
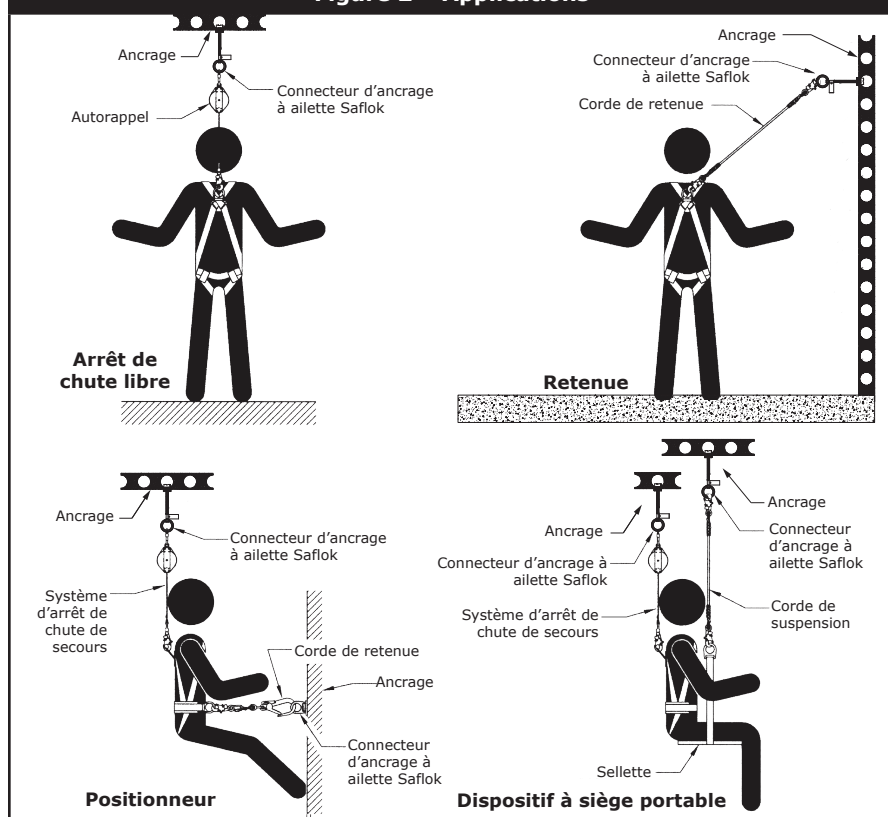


Figure 2 – Applications



1.0 APPLICATIONS

1.1 UTILITÉ : L'Ancre à ailette Saflok^{MD} est destiné à être utilisé comme point d'ancrage d'un système personnel antichute, de retenue, de sauvetage, à siège porteur, ou d'un positionneur de travail. Voir Figure 2, Applications.

- A. SYSTÈME ANTICHUTE PERSONNEL :** L'Ancre à ailette est utilisé comme composant d'un système antichute personnel pour protéger le travailleur en cas de chute. Les systèmes antichute personnels comprennent généralement un harnais de sécurité complet et un sous-système de connexion (corde d'amortissement). La chute libre maximum admissible est 1,80 m (6 pi).
- B. RETENUE :** L'Ancre à ailette est utilisé comme composant d'un système de retenue permettant au travailleur d'éviter tout danger de chute. Les systèmes de retenue comprennent généralement un harnais de sécurité complet et une longe ou une corde de retenue. Aucune chute libre verticale n'est permise.

- C. POSITIONNEUR DE TRAVAIL :** L'Ancrage à ailette est utilisé comme composant d'un positionneur de travail, permettant de supporter le travailleur en position de travail. Les positionneurs de travail comprennent généralement un harnais de sécurité complet, une corde de positionnement et un système antichute personnel de secours. La chute libre maximum admissible est 61 cm (2 pi).
- D. DISPOSITIF À SIÈGE PORTEUR :** L'Ancrage à ailette est utilisé comme composant d'un dispositif porteur personnel pour suspendre ou transporter le travailleur verticalement. Ces dispositifs porteurs comprennent généralement un harnais de sécurité complet, une chaise de gabier ou une sellette et un système antichute de secours personnel. Aucune chute libre verticale n'est permise.
- E. SAUVETAGE :** L'Ancrage à ailette est utilisé comme composant d'un système de sauvetage. Les systèmes de sauvetage sont agencés en fonction du type du sauvetage. Aucune chute libre verticale n'est permise.

1.2 LIMITES D'UTILISATION : Vous devez reconnaître et tenir compte des limites d'utilisation suivantes avant d'utiliser ce produit :

- A. RÉSISTANCE :** L'Ancrage à ailette est destiné à être utilisé par les personnes dont le poids combiné (personne, vêtements, outils, etc.) est 140 kg (310 lb) au maximum. Une seule personne à la fois peut être fixée à cet équipement en même temps.

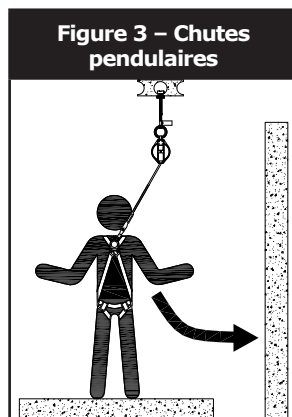
REMARQUE : Dans l'éventualité d'un sauvetage d'urgence, il peut être acceptable de raccorder plus d'un système si l'ancrage peut supporter les charges prévues.

- B. CHUTE LIBRE :** Les systèmes personnels antichute utilisés avec cet équipement doivent être amarrés de manière à limiter les chutes libres à 1,80 m (6 pi) (ANSI Z359.1). Consultez les instructions du fabricant du système antichute pour de plus amples informations. Les systèmes de retenue doivent être amarrés de manière à rendre impossible toute chute libre verticale. Les positionneurs de travail doivent être amarrés de manière à limiter les chutes libres à 61 cm (2 pi) ou moins. Les systèmes porteurs doivent être amarrés de manière à rendre impossible toute chute libre verticale. Les systèmes de sauvetage doivent être amarrés de manière à rendre impossible toute chute libre verticale.
- C. DÉGAGEMENT EN CAS DE CHUTE :** Le dégagement sous le travailleur doit être suffisant pour arrêter la chute avant qu'il heurte le sol ou tout autre obstacle. Le dégagement requis dépend des facteurs suivants :

- | | |
|----------------------------|--|
| • Distance de décélération | • Mouvement de l'élément de fixation du harnais |
| • Distance de chute libre | • Élévation du connecteur d'ancrage de l'anneau en D |
| • Taille du travailleur | • Longueur du sous-système de connexion |

Consultez les instructions du fabricant du système antichute personnel pour de plus amples informations.

D. CHUTES PENDULAIRES : Les chutes pendulaires se produisent lorsque le point d'ancrage ne se trouve pas directement au-dessus du point où une chute se produit. Voir la Figure 3. La force d'impact sur un objet lors d'une chute pendulaire peut entraîner de graves blessures, voire la mort. Vous pouvez minimiser les chutes pendulaires en travaillant aussi près que possible du point d'ancrage. Ne vous exposez pas à une situation de chute pendulaire s'il y a danger de blessure. Les chutes pendulaires requièrent un plus grand espace de dégagement lors de l'utilisation d'une corde d'assurance avec autorappel ou tout autre sous-système de connexion à longueurs variables.



E. DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : L'utilisation de cet équipement dans des zones de dangers environnementaux peut exiger de prendre des précautions supplémentaires, afin d'éviter que le travailleur ne se blesse ou que l'équipement ne subisse des dommages. Ces dangers peuvent inclure, sans s'y limiter : chaleur, produits chimiques, environnements corrosifs, lignes électriques de haute tension, machines en déplacement, rebords aigus. Veuillez contacter DBI-SALA pour toute question relative à l'utilisation de cet équipement dans des endroits où il y a un risque de danger environnemental.

F. FORMATION : Cet équipement doit être installé et utilisé par des personnes formées pour son emploi et utilisation appropriés. Voir Section 4.0.

1.3 NORMES APPLICABLES : Reportez-vous aux normes nationales (y compris celles de protection antichute ANSI Z359 (.0, .1, .2, .3 et .4), ANSI A10.32) et à la réglementation locale, provinciale et fédérale régissant la sécurité au travail pour de plus amples informations concernant les systèmes antichute personnels et les composants connexes.

2.0 EXIGENCES DU SYSTÈME

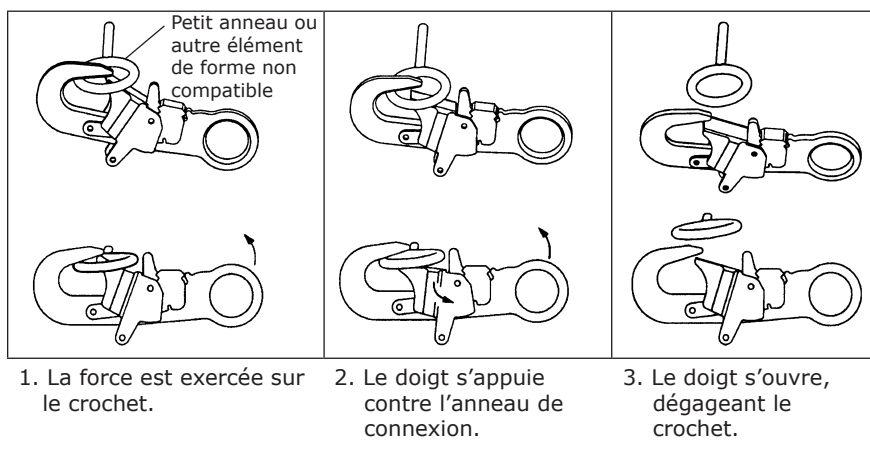
2.1 COMPATIBILITÉ DES COMPOSANTS : L'équipement DBI-SALA est destiné à être utilisé uniquement avec des composants et des sous-systèmes agréés par DBI-SALA. Les substitutions ou les remplacements effectués avec des composants ou des sous-systèmes non approuvés peuvent affecter la compatibilité de l'équipement ainsi que la sécurité et la fiabilité du système dans son ensemble.

2.2 COMPATIBILITÉ DES CONNECTEURS : Les connecteurs sont considérés compatibles avec les éléments de connexion lorsqu'ils ont été conçus pour travailler conjointement et de telle manière que leurs tailles et formes n'entraînent pas l'ouverture des mécanismes, quelle que soit leur orientation. Les connecteurs (crochets, mousquetons et anneaux en D) doivent pouvoir supporter une charge minimale de 5 000 lb (22 kN). Les connecteurs doivent être compatibles avec l'ancrage ou tout autre composant du système. Consultez la Section 3.8 pour de plus amples renseignements sur les connexions d'ancrage. N'utilisez aucun équipement non compatible. Les connecteurs non compatibles peuvent se décrocher accidentellement (voir la Figure 4). Les connecteurs doivent être

compatibles en taille, forme et résistance. Des crochets et des mousquetons auto-verrouillants sont exigés par la norme ANSI Z359.1 et OSHA.

Figure 4 – Décrochage involontaire (décrochage)

Si l'élément de connexion auquel se fixe un crochet (illustré) ou un mousqueton est d'une taille inférieure ou d'une forme irrégulière, l'élément de connexion pourrait exercer une force sur le doigt du crochet ou du mousqueton. Cette force peut entraîner l'ouverture du mousqueton (du crochet mousqueton auto-verrouillant ou non-verrouillant), permettant ainsi au crochet ou au mousqueton de se décrocher du point de connexion.



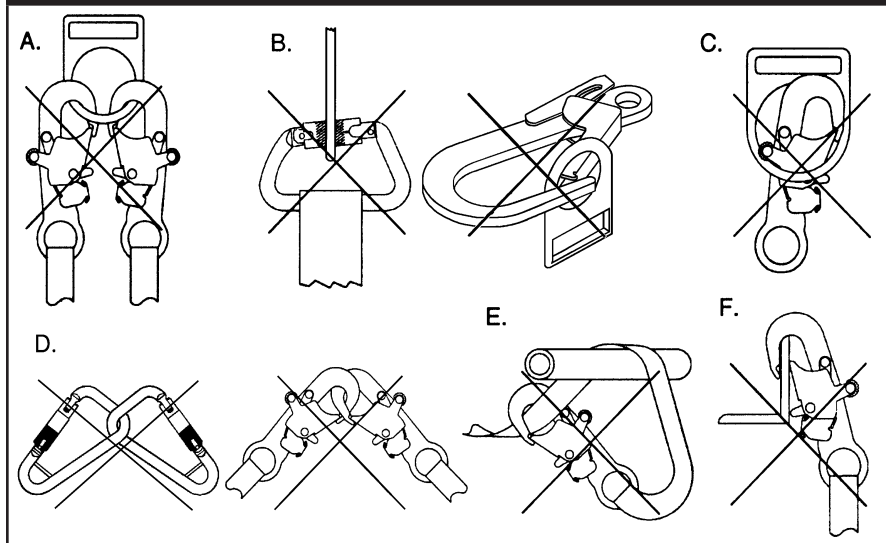
2.3 CONNEXIONS : Utilisez uniquement des crochets et des mousquetons auto-verrouillants avec cet équipement. Utilisez uniquement des connecteurs adaptés à chaque application. Assurez-vous que toutes les connexions sont compatibles en taille, forme et résistance. N'utilisez aucun équipement non compatible. Assurez-vous que tous les connecteurs sont complètement fermés et verrouillés.

LES CONNECTEURS DBI-SALA (crochets et mousquetons) sont destinés à être utilisés uniquement en conformité avec les instructions accompagnant chacun des produits. Consultez la Figure 5 à propos des connexions inappropriées. Les crochets et mousquetons DBI-SALA ne doivent pas être connectés :

- A** À un anneau en D auquel est déjà fixé un connecteur.
- B.** De façon à exercer une charge sur le doigt.

REMARQUE : Sauf en ce qui concerne les mousquetons d'une résistance de 16 kN (3 600 lb), les crochets mousquetons à ouverture large ne doivent pas être connectés à des anneaux en D de taille standard ou des objets semblables qui pourraient entraîner une charge sur le doigt si le crochet ou l'anneau en D se tordait ou pivotait. Les mousquetons à ouverture large sont destinés à être utilisés sur des éléments structuraux fixes, tels que des barres d'armature ou des traverses dont les formes ne peuvent pas accrocher le doigt du mousqueton.

Figure 5 – Connexions inappropriées



- C. Dans un faux raccord, où des éléments rattachés au mousqueton s'accrochent dans l'ancrage et, sans une confirmation visuelle, semblent complètement attachés au point d'ancrage.
- D. Entre eux.
- E. Directement à la sangle ou à la longe ou à la boucle fermée (sauf si ce type de connexion est formellement autorisé dans les instructions par le fabricant de la longe et du connecteur).
- F. À un objet dont la forme ou la dimension empêche la fermeture et le verrouillage du crochet ou mousqueton, ou provoque leur décrochage.

2.4 SYSTÈME ANTICHUTE PERSONNEL : Les systèmes antichute personnels utilisés avec cet équipement doivent être conformes aux exigences de l'OSHA et l'ANSI, ainsi qu'aux règlements fédéraux et locaux. Un harnais de sécurité complet doit être porté lorsque cet équipement est utilisé comme composant d'un système antichute personnel. En conformité avec OSHA, le système antichute personnel doit pouvoir arrêter la chute de l'utilisateur avec une force d'arrêt maximale de 8 kN (1 800 lb) et limiter la chute libre à 1,80 m (6 pi) ou moins. Si la distance maximale de chute libre doit être dépassée, l'employeur doit pouvoir documenter, avec preuve d'essai à l'appui, que la force d'arrêt maximale ne sera pas dépassée et que le système antichute personnel fonctionnera correctement.

Lorsqu'une chute libre de plus de 1,80 m (6 pi) et jusqu'à un maximum de 3,66 m (12 pi) est possible, DBI-SALA recommande l'utilisation d'un système antichute personnel incorporant une corde d'amortissement DBI-SALA Force2. DBI-SALA a effectué des essais en chute libre jusqu'à une distance de 3,66 m (12 pieds) sur sa corde d'amortissement Force2 pour garantir que la force d'impact n'excède pas 8 kN (1 800 lb) et que le système fonctionne correctement. Les résultats de ces essais sont présentés dans les guides d'utilisation d'équipements munis de la corde amortisseur Force2.

- 2.5 SYSTÈME DE RETENUE :** Les systèmes de retenue utilisés avec cet équipement doivent satisfaire aux normes provinciales, fédérales, OSHA et ANSI.
- 2.6 RÉSISTANCE D'ANCRAGE :** La résistance d'ancrage exigée dépend du type d'application. Les exigences de la norme ANSI Z359.1 pour ces types d'application sont :
- A Arrêt de chute libre :** Les ancrages sélectionnés pour les systèmes antichute doivent pouvoir résister à des charges statiques exercées dans les directions autorisées par le système d'au moins :
1. 22 kN (5 000 lb) dans le cas des ancrages non homologués ou
 2. le double de la force d'arrêt maximale pour les ancrages homologués.
- Lorsque plusieurs systèmes antichute sont amarrés à un ancrage, les forces indiquées aux points (1) et (2) ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes amarrés.
- B. Retenue :** Les ancrages sélectionnés pour les systèmes de retenue et de retenue de déplacement doivent pouvoir résister à des charges statiques exercées dans les directions autorisées par le système d'au moins :
1. 4,5 kN (1 000 lb) dans le cas des ancrages non homologués ou
 2. le double de la force d'arrêt prévisible pour les ancrages homologués.
- Lorsque plusieurs systèmes de retenue sont amarrés à un ancrage, les forces indiquées aux points (1) et (2) ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes amarrés.
- C. Positionneurs :** Les ancrages sélectionnés pour les positionneurs doivent pouvoir résister à des charges statiques exercées dans les directions autorisées par le système d'au moins :
1. 13,3 kN (3 000 lb) dans le cas des ancrages non homologués ou
 2. le double de la force d'arrêt prévisible pour les ancrages homologués.
- Lorsque plusieurs positionneurs de travail sont amarrés à un ancrage, les forces indiquées aux points (1) et (2) ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes amarrés.
- D. Sauvetage :** Les ancrages sélectionnés pour les systèmes de sauvetage doivent pouvoir résister à des charges statiques exercées dans les directions autorisées par le système d'au moins :
1. 13,3 kN (3 000 lb) dans le cas des ancrages non homologués ou
 2. cinq fois la force d'arrêt prévisible pour les ancrages homologués.
- Lorsque plusieurs positionneurs de travail sont amarrés à un ancrage, les forces indiquées aux points (1) et (2) ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes amarrés.

- E. DISPOSITIF À SIÈGE PORTEUR :** La structure à laquelle l'ancrage pour béton est arrimé doit pouvoir résister à des charges statiques exercées dans les directions autorisées par le dispositif à siège porteur d'au moins 11,1 kN (2 500 lb). Lorsque plusieurs dispositifs à siège porteur sont amarrés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de dispositifs amarrés à l'ancrage.

AVERTISSEMENT : Une utilisation de l'Ancrage à ailette non conforme aux exigences de résistance d'ancrage précisées dans la présente section peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

3.0 INSTALLATION ET UTILISATION

AVERTISSEMENT : Veuillez ne pas modifier cet équipement ni en faire sciemment un usage abusif. Consultez Capital Safety lorsque vous utilisez cet équipement avec des composants ou des sous-systèmes autres que ceux décrits dans ce manuel. La combinaison de certains sous-systèmes et composants pourrait nuire au fonctionnement de cet équipement. Faites preuve de prudence lors de l'utilisation de cet équipement, surtout à proximité de machines en déplacement, d'un danger d'électrocution, de risques chimiques, de rebords aigus et de surfaces abrasives.

AVERTISSEMENT : Consultez votre médecin en cas de doute quant à votre capacité physique d'amortir en toute sécurité le choc de l'arrêt de chute ou de suspension. L'âge et la condition physique affectent sérieusement la capacité d'un ouvrier à résister aux chutes. Les femmes enceintes ou les personnes mineures ne doivent pas utiliser l'équipement DBI-SALA, sauf situation d'urgence.

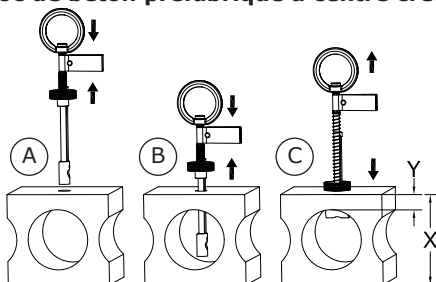
- 3.1 AVANT CHAQUE UTILISATION :** Avant chaque utilisation de cet équipement, examinez-le soigneusement pour garantir qu'il est en bon état de fonctionnement. Pour de plus amples renseignements, consultez la Section 5.0. Si l'examen révèle une condition dangereuse, n'utilisez pas cet équipement.
- 3.2 PRÉPARATIFS :** Préparez votre système avant de commencer le travail. Tenez compte de tous les facteurs pouvant compromettre votre sécurité avant, pendant et après une chute. La liste ci-après contient des points importants à prendre en compte :
- A. ANCRAGE :** Sélectionnez un ancrage pouvant supporter les charges précisées dans la Section 2.6.
 - B. BORDS AIGUS :** Ne travaillez pas dans les endroits où les composants du système risquent d'entrer en contact avec, ou de frotter sur des rebords aigus. Si vous devez utiliser cet équipement près de rebords aigus, prévoyez une protection (coussin épais placé sur le rebord tranchant exposé).
 - C. APRÈS UNE CHUTE :** Les composants qui ont été soumis aux forces d'arrêt d'une chute doivent être retirés du service et détruits.
 - D. SAUVETAGE :** L'employeur doit avoir un plan de sauvetage en place avant d'utiliser cet équipement. Le plan de sauvetage doit prévoir un sauvetage rapide et sûr.

3.3 PRESCRIPTION D'INSTALLATION : Pour garantir une installation sans danger et efficace, l'Ancrage à ailette Saflok^{MD} doit être arrimé uniquement dans un bloc de béton préfabriqué à centre creux, un bloc de béton préfabriqué ou une saillie en acier. Consultez à ce sujet la Figure 6, exigences minimums pour les matériaux :

IMPORTANT : L'Ancrage à ailette ne doit pas être arrimé dans la brique creuse, le coulis, la pierre, le bois ou tout autre substrat. Ne pas utiliser sur du béton fluide ou non pris. L'Ancrage à ailette ne doit jamais être tiré à un angle supérieur à 90 degrés.

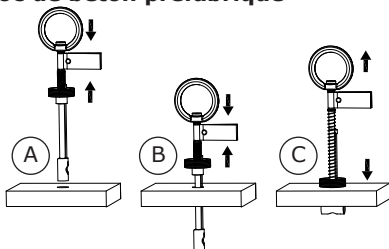
Figure 6 – Installation de l'Ancrage à ailette

Bloc de béton préfabriqué à centre creux Exigences, matériaux et emplacement :



Résistance à l'écrasement :	5 000 psi (34,5 MPa)
Épaisseur minimum du bloc (X) :	6 po (15,24 cm)
Épaisseur de la paroi (Y) :	1,5 à 4,0 po (3,81 à 10,16 cm)
Éloignement minimum entre trou d'ancrage et bord/arrête :	6 po (15,24 cm)

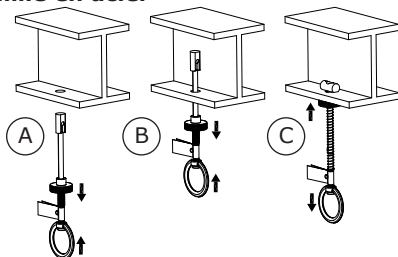
Bloc de béton préfabriqué



Exigences, matériaux et emplacement :

Résistance à l'écrasement :	5 000 psi (34,5 MPa)
Épaisseur :	1,5 à 4,0 po (3,81 à 10,16 cm)
Éloignement minimum entre trou d'ancrage et bord/arrête :	6 po (15,24 cm)

Saillie en acier



Exigences, matériaux et emplacement :

Épaisseur :	0,25 à 4,0 po (0,64 à 10,16 cm)
Éloignement minimum entre trou d'ancrage et bord/arrête :	6 po (25,40 mm)

3.4 INSTALLATION : Pour garantir une installation efficace de l'Ancrage à ailette Saflok^{MD}, respectez toujours les exigences stipulées dans la Section 3.3 et Figure 6. Suivez les étapes suivantes d'installation de l'Ancrage à ailette. Consultez la Figure 1 pour identifier les composants :

IMPORTANT : Si l'Ancrage à ailette est arrimé dans un trou actuel, examinez toujours celui-ci avant l'installation (déformation éventuelle, profondeur et diamètre appropriés).

Étape 1. Marquez l'emplacement du trou d'arrimage de l'ancrage. Respectez les exigences de matériaux et d'emplacement stipulées dans la Figure 1.

IMPORTANT : Bloc de béton préfabriqué avec centre creux : Marquez l'emplacement du trou au milieu du bloc. Cf. Figure 6.

Étape 2. Percez un trou de 19,05 mm (3/4 po) de diamètre dans le matériau d'arrimage, à l'endroit marqué à l'étape 1.

REMARQUE : Une sondeuse rotative industrielle avec foret pour service sévère est recommandée pour percer le trou dans le béton préfabriqué.

AVERTISSEMENT : Avant de percer un trou, examinez son emplacement pour ne pas percer dans des câbles de transport d'énergie ou autres câbles de services publics sous tension.

Étape 3. Posez l'Ancrage à ailette dans le trou de la façon suivante :

- A. Mettez le pousse dans l'anneau pivotant (1A) et deux doigts sous le bouchon (1F), puis comprimez le bouchon vers l'anneau pour serrer le ressort. Ne pas relâcher le bouchon à ce stade.
- B. Insérez l'Ancrage à ailette dans le trou, puis relâchez le bouchon. Le bouchon doit être bien assis sur la surface du trou (Figure 7).
- C. Tirez sur l'anneau pour vérifier que l'aillette (1G) est déployée et que l'Ancrage à ailette l'ancrage est solidement arrimé dans le trou.

AVERTISSEMENT : Veillez à toujours vérifier le câble de déploiement et le tube rouge de danger après la mise en place (cf. Figure 8). Si le sommet du câble de déploiement (8A) jouxte le tube rouge de danger (8B), l'aillette n'est pas déployée et l'ancrage est mal arrimé. Si l'aillette n'est pas déployée, répétez les étapes 3A à 3C, mais appuyez sur le sommet du câble de déploiement après avoir relâché le bouchon pour aider l'aillette à s'ouvrir en position d'arrimage.

Figure 7 – Position assise du bouchon

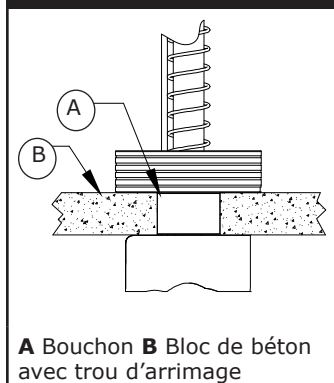
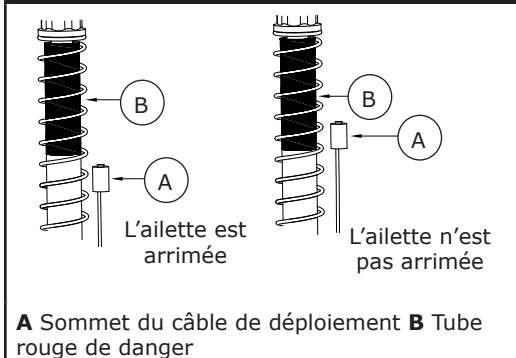


Figure 8 – Tube rouge de danger



- 3.5 RETRAIT :** Pour retirer l'Ancrage à ailette, compressez le bouchon (1F) contre l'anneau pivotant (1A) pour serrer le ressort et replier l'ailette, puis sortez l'ancrage du trou.
- 3.6 RÉUTILISATION :** L'Ancrage à ailette est réutilisable, à moins d'avoir subi une force de chute.
- 3.7 MISE AU REBUT :** Jetez l'Ancrage à ailette s'il a été soumis à la force d'une chute ou si un examen (cf. Section 5) révèle une condition dangereuse ou de défectuosité. Avant de mettre au rebut l'Ancrage à ailette, coupez le câble principal pour éliminer toute possibilité de réutilisation accidentelle.
- 3.8 CONNEXIONS :** Lorsque vous utilisez un crochet pour raccorder l'Ancrage à ailette Saflok^{MD}, assurez-vous que tout décrochage sera impossible. Un décrochage se produit lorsque le mousqueton et le connecteur correspondant sont entravés, ce qui entraîne l'ouverture et le relâchement involontaire du doigt du mousqueton. Des crochets et des mousquetons auto-verrouillants sont exigés pour réduire tout décrochage potentiel. N'utilisez ni mousquetons ni connecteurs qui ne se ferment pas totalement sur l'élément de fixation. Reportez-vous aux instructions du fabricant du sous-système pour obtenir des informations sur la connexion de l'Ancrage à ailette.

4.0 FORMATION

- 4.1** Il incombe à l'utilisateur de se familiariser avec les instructions, et de suivre une formation pour maintenir et utiliser correctement cet équipement. L'utilisateur doit également connaître les caractéristiques de fonctionnement, les limites d'utilisation et les conséquences d'un mésusage de cet équipement.

IMPORTANT : La formation doit être donnée sans exposer l'utilisateur apprenti à un danger de chute. La formation doit être répétée régulièrement.

5.0 VÉRIFICATION

Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, l'Ancrage à ailette doit faire l'objet d'un examen périodique, défini dans la Section 5.1. Consultez la Section 5.2 pour connaître les procédures de vérification.

5.1 PROGRAMME DE VÉRIFICATIONS :

- **Avant chaque utilisation** : Faites un examen visuel de l'Ancrage à ailette, en accord avec les étapes des Sections 5.2 et 5.3.
- **Une fois par an** : Un examen formel de l'Ancrage à ailette et de sa connexion à la structure doit être fait au moins une fois par an par une personne compétente, autre que l'utilisateur. La fréquence des examens formels doit reposer sur les conditions d'utilisation ou d'exposition. Consultez les Sections 5.2 et 5.3. Consignez les résultats dans le journal de vérifications et d'entretien de la section 9.0.

IMPORTANT : Les conditions de travail extrêmes (environnements hostiles, utilisation prolongée, etc.) peuvent exiger des examens périodiques plus fréquents.

5.2 ÉTAPES DE VÉRIFICATIONS : En accord avec le programme défini dans la Section 5.1, examinez l'Ancrage à ailette de la façon suivante : (Consultez la Figure 1 pour identifier les composants) :

- Étape 1.** Vérifiez que l'Ancrage à ailette est droit et fonctionne en douceur, sans problème.
- Étape 2.** Vérifiez que l'anneau pivotant (1A) tourne librement et que la bague de retenue (1I) est solidement en place.
- Étape 3.** Regardez si l'étiquette est apposée sur l'Ancrage à ailette et lisible (voir Section 8).
- Étape 4.** Examinez le câble principal (1D) et le câble de déploiement (1E) : ils doivent être intacts, non entortillés, effilochés, ni endommagés.
- Étape 5.** Regardez si les composants métalliques sont endommagés.
- Étape 6.** Vérifiez le bon fonctionnement de l'aillette (1G), du bouchon (1F) et du câble de déploiement (1E) et l'absence de bavures. Vérifiez l'anneau pivotant (1A) et l'aillette (aucune déformation).
- Étape 7.** Vérifiez la position du câble de déploiement par rapport au tube rouge de danger (cf. Figure 8). Lorsque l'Ancrage à ailette est arrimé (aillette déployée), le sommet du câble de déploiement (7A) doit être situé en dessous du tube rouge de danger (7B). Lorsque l'Ancrage à ailette est relâché (aillette repliée), le sommet du câble de déploiement (7A) doit jouxter le tube rouge de danger (7B).

REMARQUE : Consignez la date de vérification et les résultats dans le journal de vérifications et d'entretien (cf. Section 9.0).

5.3 DÉFAUTS : Si la vérification révèle un défaut, retirez du service l'Ancrage à ailette et mettez-le au rebut de la manière expliquée dans la Section 3.7.

5.4 DURÉE DE VIE UTILE DU PRODUIT : La vie utile de l'Ancrage à ailette Saflok^{MD} est déterminée par les conditions de travail et l'entretien. Tant que le système satisfait aux critères de vérification, il peut être utilisé.

6.0 ENTRETIEN :

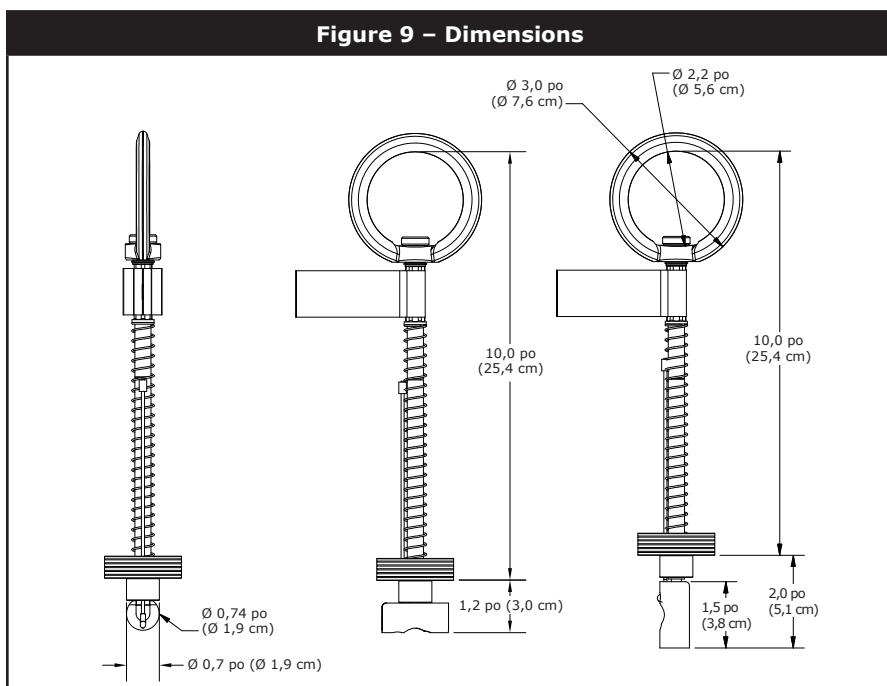
- 6.1 NETTOYAGE :** Après chaque utilisation, soufflez de l'air comprimé sur l'Ancre à ailette. Gardez l'ancre exempt de graisse, d'huiles et de saleté.
- 6.2 RANGEMENT :** Remisez l'Ancre à ailette dans un milieu sec et propre. Évitez les lieux où il y a des vapeurs chimiques. N'empilez pas d'objets sur l'ancre. Faites un examen minutieux de l'Ancre à ailette après un entreposage prolongé.

7.0 FICHE TECHNIQUE

7.1 MATÉRIAUX :

Anneau pivotant :	Acier forgé
Câble principal :	Câble d'acier galvanisé 7 x 19
Bouchon :	Aluminium
Ailette :	Acier inoxydable
Câble de déploiement :	Acier galvanisé
Résistance à la rupture :	22 kN (5 000 lb)
Conformité :	OSHA, ANSI Z359.1

7.2 DIMENSIONS : Cf. Figure 9 pour les dimensions de l'Ancre à ailette.



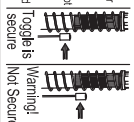
8.0 ÉTIQUETAGE

Les étiquettes suivantes doivent être fixées solidement sur l'Ancre à ailette :

ANGLAIS

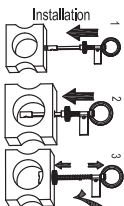
Avant

▲ WARNING: Manufacturers' instructions supplied with this product at alternate locations may vary from those shown here. Always read and follow the manufacturer's instructions. This product is not to be used for any purpose other than that intended. This statement must be followed by proper use, maintenance and inspection. Alteration of this product, or failure to follow instructions may result in serious injury or death. Inspect anchor before each use. Do not use if inspection reveals an unsafe condition. Fall arrest systems must hold minimum arrest force to 1800 lbs. do allow full arrest system to absorb kinetic sharp forces. Do conduct near hazardous thermal, electrical or chemical sources. Make only compatible connections. Do not exceed capacity of this or other system components. Remove from service if involved in a fall. Refer to this manual. Do not remove label. Fall protection use only.



THIS product meets OSHA and ANSI Z359.1 requirements
MATERIALS: Forged Steel D-ring, 1x19 galvanized wire
rope, aluminum hole plug, stainless steel toggle, and
stainless steel ball and shank.

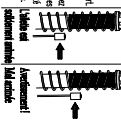
Arrière

[illegible]

Anchor Hole Requirements: In precast concrete, the edge of the anchor hole must be at least 8" away from any edge or corner. Precast concrete must have a compressive strength of at least 5000 psi. In steel, the edge of the anchor hole must be at least 1" away from any edge or corner. Do not use hollow block, gravel, concrete, wood, or any other substrate. Do not use in wet or uncured concrete. Anchor should not be pulled at an angle greater than 90 degrees. **Removal:** Push down on ring until spring is fully compressed. Grip the blue note plug and pull the anchor from the note.

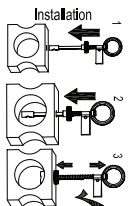
FRANCAIS

Avant

[illegible]

CAPACITÉ : 1 personne, 141 kg (310 lb) max.

Arrière

[illegible]

Prescription pour le trou d'aravage : Dans un bloc de béton rectangulaire, le trou d'aravage doit être au moins à 15 cm (6 po) de la distance de l'angle droit ou extérieur. Le béton doit avoir une résistance à la compression d'au moins 5 000 psi (34 474 kPa). Dans l'axe, le bord du trou d'aravage doit être au moins à 2,250 cm (9 po) de la distance de l'angle droit ou extérieur. Ne pas utiliser des coins, des coins, le coude, le joint, le bord ou l'angle droit existant. Ne pas utiliser sur le béton frais ou non fini. L'aravage ne doit pas être la 1^{re} ou la 2^{de} étape après 90 degrés. Désenclassement : Pousser sur l'aravage pour servir à tout le ressort. Saisissez le moulin à entre les doigts et serrez l'aravage du trou.

9.0 JOURNAL DE VÉRIFICATIONS ET D'ENTRETIEN

NUMÉRO DE SÉRIE : _____

NUMÉRO DE MODÈLE : _____

DATE D'ACHAT : _____ DATE DE PREMIÈRE UTILISATION : _____

DATE DE VÉRIFICATION :	ÉLÉMENTS DE VÉRIFICATION NOTÉS	CORRECTIFS	ENTRETIEN EFFECTUÉ
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			

GARANTIE

L'équipement vendu par DBI-SALA est garanti contre tout vice en usine de matières et de fabrication pendant une période de deux ans à compter de la date d'installation ou de l'utilisation par le propriétaire, à condition que cette période ne dépasse pas deux ans à compter de la date d'expédition. Sur présentation d'une demande écrite, DBI-SALA s'engage à réparer ou remplacer rapidement les articles défectueux. DBI-SALA se réserve le droit de demander le retour à son usine pour examen d'un article défectueux avant la réparation ou le remplacement. Cette garantie ne couvre pas les dommages d'équipement résultant d'abus, de dommages subis pendant l'expédition ou autres dommages indépendants de la volonté de DBI-SALA. Cette garantie s'applique exclusivement à l'acheteur original, constitue la seule garantie applicable à nos produits et remplace toute autre garantie, explicite ou tacite.



CSG USA

3833 Sala Way
Red Wing, MN 55066-5005 É.-U.
No sans frais : 800.328.6146
Téléphone : 651.388.8282
Télécopieur : 651.388.5065
solutions@capitalsafety.com

CSG Canada Itée

260, boul. Export
Mississauga (Ontario) L5S 1Y9
No sans frais : 800.387.7484
Téléphone : 905.795.9333
Télécopieur : 905.795.8777
sales.ca@capitalsafety.com

www.capitalsafety.com



N° de certificat FM 39709